

PHI1012
Introduction à la philosophie ancienne

Plan de cours

RESPONSABLE DU COURS

Nom	Laetitia Monteils-Laeng
Local	W-5350
Téléphone	(514) 987 4431
Disponibilités	Sur rendez-vous (via le logiciel de vidéo-conférence Zoom)
Courriel	l.monteils-laeng@umontreal.ca

DESCRIPTION DU COURS

Le cours vise à fournir un panorama historique introductif des principaux courants philosophiques de l'Antiquité grecque et gréco-romaine. Il se donne pour objectif d'initier les étudiants à la lecture et à l'analyse des grands textes de l'histoire de la philosophie ancienne. Le cours consistera en une introduction générale à des thèmes majeurs de la réflexion des philosophes présocratiques, de l'œuvre de Platon et Aristote, et des débats entre stoïciens, épicuriens et sceptiques à l'époque hellénistique. Le cours pourrait aussi inclure l'étude du courant sophistique, des écoles socratiques « mineures » et de l'histoire de l'aristotélisme et/ou du platonisme dans l'Antiquité.

PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME

Cours d'introduction à la philosophie ancienne

OBJECTIFS DU COURS

Objectifs généraux

De façon générale, le cours d'introduction à la philosophie ancienne propose une initiation aux grands textes philosophiques de l'Antiquité. La matière sera organisée autour de trois axes : ontologie et épistémologie, éthique et pensée politique. Il s'agira aussi d'apprendre à lire, comprendre et commenter un texte en développant chez l'étudiante ou l'étudiant des capacités d'analyse et de synthèse.

Objectifs spécifiques

De façon plus spécifique, à la fin du cours, l'étudiante ou l'étudiant sera capable de se repérer dans les principaux courants de la philosophie ancienne, de maîtriser les bases des doctrines des philosophes vus en cours, d'analyser l'argumentation d'un texte.

CONTENU DU COURS

Le cours vise à fournir un panorama historique introduisant les principaux courants philosophiques de l'Antiquité grecque. Il se donne pour objectif d'initier les étudiants à la lecture et à l'analyse des grands textes de l'histoire de la philosophie ancienne.

Il parcourra les thèmes majeurs de la réflexion des philosophes de l'Antiquité : d'où vient la philosophie ? Pourquoi, parmi les formes de discours et de pratiques connues en Grèce ancienne, en est-on venu à en distinguer certaines en les associant à ce mot de « philosophie », signifiant amour de la sagesse ou du savoir ? Issue d'une passion de connaître les choses qui se manifeste dès la poésie archaïque d'Homère et d'Hésiode, le désir de science, au sens de connaissance véritable de la nature des choses, est la forme primitive de la philosophie et l'origine de son développement. Plutôt que d'aborder la philosophie ancienne de façon chronologique, ce qui risque de la réduire à une histoire, ce cours se propose d'en étudier les grands auteurs au travers d'une approche thématique : questions d'ordre physique et métaphysique (conceptions du cosmos, de la nature et de l'être), épistémologique (quel est le critère de la connaissance), mais aussi psychologique et éthique (la conduite de la vie), et enfin politiques (le vivre-ensemble comme problème).

FORMULES PÉDAGOGIQUES

Le cours se déroulera principalement sous la forme d'exposés magistraux délivrés par l'enseignant, complétés par des discussions avec le groupe sur des points précis abordés en classe ou à l'occasion des lectures.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Outils d'évaluation

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
Travail #1	30 %	12 novembre 2021
Examen intra-trimestriel en classe	30 %	22 octobre 2021
Travail #2	40 %	17 décembre 2021

-Travail #1 (3 pp.) : 3 questions autour d'une sélection de textes en rapport avec la matière vue en cours (questions disponibles deux semaines avant la date à laquelle le travail doit être rendu).

-Travail #2 (5 pp.) : 3 questions autour d'une sélection de textes en rapport avec la matière vue en cours. (questions disponibles deux semaines avant la date à laquelle le travail doit être rendu).

- Examen intra-trimestriel en classe : 5 questions à développement long portant sur la matière vue en cours
Travaux à remettre en format électronique sur Moodle.

Présentation matérielle

Exigences typographiques : double interligne, Times 12 ou équivalent, marges normales, texte justifié. 2% de pénalité sont appliqués par jour de retard (jours ouvrables). Pour toute demande de délai pour la remise d'un travail, passez par [la démarche officielle](#).

Critères de correction

Notation littérale	Notation chiffrée	Notation en %	Évaluation de l'apprentissage
A+	4.3	90 - 100	Excellent
A	4.0	85 - 89	
A-	3.7	80 - 84	
B+	3.3	77 - 79	Très bien
B	3.0	73 - 76	
B-	2.7	70 - 72	
C+	2.3	65 - 69	Bien
C	2.0	60 - 64	
C-	1.7	57 - 59	
D+	1.3	54 - 56	Passable
D	1.0	50 - 53	
E	0.0	moins de 50	Échec

Communication des résultats

Les travaux remis par les étudiantes et étudiants seront corrigés dans un délai de deux semaines après remise. Les notes seront communiquées aux étudiantes et étudiants au moment de la restitution des travaux.

MATÉRIEL REQUIS

Matériel obligatoire :

Il est requis de l'étudiant qu'il effectue les lectures obligatoires pour chaque semaine. Les références précises sont indiquées dans le programme détaillé. Les textes de Parménide sont disponibles en ligne (sur Moodle). Les textes de Platon et d'Aristote ont été commandés à la librairie de la Coop UQÀM. Le cours portera sur des extraits ciblés de la *République* de Platon, ainsi que sur des passages précis des *Catégories* et de l'*Éthique à Nicomaque* d'Aristote. D'autres textes pourront être mobilisés en cours, ils seront également disponibles sur Moodle.

CALENDRIER DÉTAILLÉ DU COURS

Date	Thèmes	Lectures obligatoires (sauf indications contraires)
Semaine 1 10 septembre 2021	Entente d'évaluation Introduction : du <i>muthos</i> au <i>logos</i>	
Semaine 2 17 septembre 2021	Panorama sur la philosophie présocratique (1) : les Ioniens	Fragments Thalès, Anaximandre, Héraclite (<i>Moodle</i>)

Semaine 3 24 septembre 2021	Panorama sur la philosophie présocratique (2) : Parménide et Démocrite	<i>Poème de Parménide</i> (particulièrement fr. B1-8) (<i>Moodle</i>) <i>Fragments Démocrite</i> (<i>Moodle</i>)
Semaine 4 1 octobre 2021	Platon et l'hypothèse des Formes (1)	<i>République</i> , livre V
Semaine 5 8 octobre 2021	Platon et l'hypothèse des Formes (2)	<i>République</i> , livres VI-VII
Semaine 6 15 octobre 2021	Aristote et l'équivocité de l'être	<i>Les Catégories</i> , 1-5
Semaine 7 22 octobre 2021	Examen intra-trimestriel en classe	
Semaine 8 29 octobre 2021	<i>Semaine de relâche</i>	
Semaine 9 5 novembre 2021	Aristote (2) : Physique	<i>Physique</i> , livres I et II (<i>Moodle</i>)
Semaine 10 12 novembre 2021	Les éthiques anciennes (1)	<i>République</i> , livres I-IV
Semaine 11 19 novembre 2021	Les éthiques anciennes (2)	<i>Éthique à Nicomaque</i> , livres I-II
Semaine 12 26 novembre 2021	Pensée politique (1) : Platon	<i>République</i> , VIII-IX
Semaine 13 3 décembre 2021	Pensée politique (2) : Aristote	<i>Politiques</i> , I et VII, 7 (<i>Moodle</i>)
Semaine 14 10 décembre 2021	Philosophies hellénistiques et romaines (1) : les épicuriens	Textes sur <i>Moodle</i>
Semaine 15 17 décembre 2021	Philosophies hellénistiques et romaines (2) : les stoïciens	Textes sur <i>Moodle</i>

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

Exprimez votre engagement et vos attentes envers les étudiants-es. Exprimez les principales responsabilités des étudiants-es, par exemple, en termes d'engagement, d'assiduité, de confidentialité, de fraude et de plagiat. Voici des exemples d'encart à intégrer dans le plan de cours :

Par leur présence en classe au moment convenu par le professeur ou le chargé de cours, les étudiants deviennent responsables de leur formation en assumant pleinement les tâches exigées dans leur cheminement académique. De plus, par des comportements éthiques et une attitude professionnelle, ils assurent le maintien d'un environnement de travail et d'étude sain et riche, et ce, dans le respect des autres étudiants du groupe, des responsables de cours et de l'ensemble de la communauté universitaire.

[La Charte des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants peut être consultée à l'adresse : [Charte des droits et des responsabilités des étudiantes et des étudiants](#)]

La commission des études de l'UQAM recommande d'intégrer l'encart sur le harcèlement sexuel et la politique 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.

Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré et consiste en une pression indue exercée sur une personne, soit pour obtenir des faveurs sexuelles, soit pour ridiculiser ses caractéristiques sexuelles.

La Politique n° 16 identifie, notamment, les comportements suivants comme des violences à caractère sexuel :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

514 987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

harcelement.uqam.ca

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514 987-0348

calacs@uqam.ca

trevepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) :

514 987-3185

Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité :

514 987-3131

Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap

Par sa politique, l'Université reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html> et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap : https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaître votre situation au SASESH le plus tôt possible :

En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300

Par téléphone : 514 987-3148

Courriel : situation.handicap@uqam.ca

En ligne : <http://vie-etudiante.uqam.ca/>

MÉDIAGRAPHIE

Édition électronique de l'*Éthique à Nicomaque* d'Aristote, trad. J. Tricot, Paris, Vrin, 1990

<https://philosophie.cegepr.qc.ca/wp-content/documents/Éthique-à-Nicomaque.pdf>